

## ENTRETIEN AVEC SELIM ABOU \*

Entretien réalisé par **Muguraş CONSTANTINESCU**

Université « Ștefan cel Mare », Suceava, Roumanie

mugurasc@gmail.com

Anthropologue célèbre, recteur émérite de la prestigieuse Université Saint-Joseph de Beyrouth, directeur des Presses de la même université, coordonnateur du réseau de chercheurs « Cultures langues et développement » de l'AUPELF / UREF, pendant de nombreuses années, Sélim Abou est une personnalité lumineuse et polyvalente qui croit au dialogue des cultures et à leur enrichissement réciproque.

Né à Beyrouth, de culture franco-libanaise, il entre en 1946 chez les Jésuites en France où il poursuit des études littéraires, philosophiques et théologiques. A partir de 1958, Sélim Abou centre ses recherches sur le problème des relations interethniques et des contacts de cultures d'abord au Liban ensuite en Argentine et au Canada. Il poursuit de nombreuses enquêtes et recherches en Amérique du Sud, notamment en Argentine, sur le phénomène complexe et en perpétuelle évolution de l'acculturation : il est le premier à élargir l'étude de l'acculturation, au delà de la colonisation, à l'immigration.

Dès sa thèse, qui portait sur les incidences du bilinguisme culturel arabe / français au Liban, il s'intéresse à l'interculturalité, à l'identité culturelle, aux relations interethniques et surtout au dialogue interculturel. Ses nombreux ouvrages, connus partout dans le monde, en témoignent ; parmi eux : *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*. Paris, Anthropos, 1981, 1986 ; *Liban déraciné : Immigrés dans l'autre Amérique*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », réédition 1978 ; *La « République » Jésuite des Guaranis (1609-1768) et son héritage*, Paris, Perrin-UNESCO, 1995 ; *Cultures et droits de l'homme*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel, Intervention », 1992 ; *Les libertés*, PUSJ 2003 ; *De l'identité et du sens*, Fayard/PUSJ 2008 ; *Dialogue des cultures et résolution des conflits: les horizons de la paix*, (Sélim ABOU et Joseph MAILA), Presses de l'Université Saint-Joseph, 2004 ; *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement* (sous la direction de Sélim ABOU et Katia HADDAD), Coll. Actualité scientifique, Publication AUPELF / UREF et Université Saint-Joseph de Beyrouth, 1997.

Comme la thématique des numéros 11 et 12 de la revue *Atelier de la traduction* tourne autour des concepts chers à l'anthropologue culturel de Beyrouth, portant sur *Identité, diversité et visibilité culturelle dans la traduction du discours littéraire*, nous avons osé adresser quelques questions à M. Sélim Abou.

**M. C.** - *M. Sélim Abou, nous vous remercions tout d'abord d'avoir accepté cet entretien et d'avoir manifesté de l'intérêt pour notre revue, qui jouit dès ses premiers numéros de la collaboration des professeurs de l'ETIB, de l'Université Saint-Joseph, notamment M. Henri Awaiss, dans le comité honorifique et Mme Gina Abou Fadel Saad, dans le comité de lecture, ce qui montre déjà un désir réciproque de dialogue interculturel dans un esprit d'ouverture qui imprègne si lumineusement tous vos livres.*

*Dans votre ouvrage L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation, Paris, Anthropos, 1981, 1986 vous donnez une définition de l'identité qui montre, à la fois, la largeur d'esprit du grand humaniste et la finesse du redoutable spécialiste en anthropologie culturelle que vous êtes :*

*« Mais si l'identité n'est définissable que par la négation de la différence, c'est que la différence est nécessaire à sa définition. L'identité exclut donc la différence sur le mode de se rapporter nécessairement à elle. A ce terme, il apparaît clairement que l'identité culturelle est une dialectique vivante du même et de l'autre, où le même est d'autant plus lui-même qu'il est ouvert à l'autre. C'est dans cette tension dynamique entre l'ouverture à l'autre et le retour de soi que réside le secret de la véritable acculturation qui, en ultime instance, est la tentative d'intégration de tout l'humain, dans l'étendue de son universalité et la richesse de sa particularité. »*

*L'identité culturelle préoccupe aussi les traductologues et les traducteurs lorsqu'ils travaillent sur des textes connotés culturellement, ce qui est le cas de la plupart des textes littéraires, au sens large du terme. La « dialectique vivante du même et de l'autre » dont vous parliez concerne aussi la traduction et le traduire. Que pensez-vous de la place de la traduction dans le dialogue des cultures ?*

**S. A.** - La traduction est sans conteste un « lieu » privilégié du dialogue des cultures. Traduire une langue dans une autre, c'est mettre en contact les deux cultures correspondantes, c'est, en principe, ouvrir l'une sur l'autre. Mais cela n'est vrai qu'à certaines conditions. La traduction n'est pas simplement une opération de technique

linguistique ; il ne suffit pas de trouver des termes équivalents entre les deux langues en présence pour que le texte à traduire, quel qu'il soit, transmette, à travers la traduction, sa valeur sémantique et symbolique spécifique. Pour que l'opération soit vraiment réussie, il faut préalablement connaître la culture véhiculée par la langue qu'on traduit. Je prends un exemple : ayant eu à étudier l'intégration de deux tribus indiennes guaranies dans la société argentine et ayant observé le processus durant dix ans, j'ai voulu traduire l'expérience en français. Or au début je ne comprenais pas bien le sens et la portée de ce que mes informateurs - institutrices et jeunes indiens bilingues – me racontaient : c'est qu'en espagnol ils exprimaient un monde culturel guarani. J'ai dû me plonger dans des études ethnologiques sur les coutumes, les croyances, les mythes et les légendes vécus par la population-cible, pour comprendre ce qui m'était dit, l'interpréter et le re-traduire en français (Voir *Retour au Parana. Chronique de deux villages guaranis*, Paris, Hachette « Pluriel » 1993).

*M. C. - Vous avez vécu un « exil » volontaire, temporaire, déterminé par des raisons professionnelles. D'autre part, provenant d'un espace culturel à vocation de plurilinguisme comme le Liban, vous pratiquez plusieurs langues. Quel serait, à travers votre expérience d'« exilé » le rôle de la traduction dans la communication en pays d'« accueil » pour un étranger?*

*S. A. - Pour un étranger dans une société d'accueil, la traduction est nécessaire et suffisante s'il s'agit d'un séjour provisoire de courte durée. Elle lui permet une adaptation fonctionnelle suffisante pour accomplir sa mission. Il n'est question, dans ce cas, ni d'intégration dans la société d'accueil, ni de participation à sa culture. Il n'en va plus de même si le séjour se prolonge ; la traduction n'est alors qu'une étape, sans doute nécessaire, mais non suffisante. L'étranger est appelé à apprendre la langue du pays d'accueil, à s'aménager une place dans la société et à faire l'apprentissage de sa culture.*

*M. C. - Vous parlez du français surtout comme d'une langue de culture car, comme vous l'affirmez, « c'est comme langue de culture que le français est inexpugnable, en raison précisément de la richesse, jusqu'ici inégalée, de la culture française. ». Comme de nos jours, de plus en plus souvent, on considère le français comme langue non plus du seul espace hexagonal, mais du vaste espace francophone et francophile dont nos deux pays font partie, je vous prie de nous dire en quelle mesure on pourrait parler d'un français langue « des cultures ». Ma question*

*s'adresse en premier lieu au coordonnateur du réseau « Cultures, langues et développement » de l'AUPELF / UREF que vous avez si brillamment été.*

**S. A.** - Je ne crois pas qu'on puisse parler d'un français « langue des cultures » ; chaque culture a sa langue. Mais un groupe ou un individu peut être bilingue et biculturel. Il me semble plus correct de parler du français comme « langue de culture » susceptible de féconder les autres cultures et, éventuellement, d'enrichir les langues correspondantes.

**M. C.** - *Ma dernière question porte de nouveau sur la traduction, sur ce qu'on appelle une traduction « culturelle », respectueuse de l'étrangeté de l'Autre, des marques et référents culturels qu'un texte littéraire transporte. Chez les auteurs nommés par convention « francophones » ou d'expression française cette dimension culturelle et souvent très importante et exprime une quête d'identité qui s'avère parfois plurielle. Je prends quelques noms déjà célèbres comme ceux d'Edouard Glissant, de Tahar Ben Jelloun ou d'Amin Maalouf, écrivains qui envoient par leurs écrits à des espaces culturels si différents comme la Martinique, le Maroc ou la région montagneuse du Liban. En choisissant le français comme langue de leur expression littéraire, ils l'enrichissent des termes propres à leur culture d'origine qui au moment du passage dans une autre langue par la traduction vont enrichir cette dernière ou, au moins, la marquer de quelques traces culturelles. Moi, en tant que praticienne et enseignante de la traduction littéraire, je suis l'adepte du « transport » culturel de l'Autre, de son étrangeté, de sa spécificité par la préservation, le plus souvent possible, des termes d'origine mais la politique éditoriale ne va pas toujours dans ce sens. Quelle est votre opinion à ce propos ?*

**S. A.** - Si la politique éditoriale n'est pas favorable à l'insertion de termes d'origine dans la traduction littéraire, c'est probablement parce que le recours à ces termes originels est souvent abusif. Leur multiplication verse dans le folklore. Comme vous, je suis favorable à ce que vous appelez « le transport culturel de l'Autre », à condition qu'il s'agisse d'un nombre relativement réduit d'expressions significatives, répétées, qui, par leur répétition même, restituent l'ambiance culturelle originelle. *Le Sémaphore d'Alexandrie* et *Le Tarbouche* de Robert Solé sont, à cet égard, un modèle du genre.

**M. C.** - *Au nom de toute l'équipe de la revue Atelier de traduction, je vous remercie infiniment de votre disponibilité et de votre collaboration.*

\* Contribution publiée dans le cadre du programme CNCSIS PN II IDEI (Projet de recherche exploratoire) *Traducerea ca dialog intercultural / La traduction en tant que dialogue interculturel*, Code: ID\_135, Contract 809/2009